



Conseil Communautaire du 27 Juin 2013

DELIBERATION N°07-CC /2013/CCDS BIS
MODIFIANT ET COMPLETANT LA DELIBERATION
N°07-BR /2013/CCDS PORTANT ASSISTANCE ET
CONSEIL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE
GESTION INFORMATIQUE DES RESSOURCES
HUMAINES ET FINANCIERE DE LA CCDS

L'an deux mil treize et le vingt-sept juin à seize heures, le conseil communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de délibérations de l'hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de M. Charles RINGUET

Titulaire présents :

Messieurs Charles RINGUET, Monsieur Robert PUTCHA, Adelson MAGLOIRE, Monsieur François MINFIR, Madame Karine ZULEMARO

Titulaires absents excusés : M. Jean-Claude MADELEINE

Secrétaire de séance : Karine ZULEMARO

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté n°2154/SG du 23 novembre 2010, portant création de la Communauté de Communes des Savanes ;
Vu la délibération n°07-BR /2013/CCDS
Vu l'avis favorable du bureau de la CCDS en date du 21 juin 2013,
Vu le pv de carence du conseil communautaire du 25 juin 2013,

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1 : **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport,

Article 2 : **DECIDE** de confier à la société :

ISO-CONSULTANTS
Espace POSEIDON - 15, rue Eugène EUCHARIS - Lot. Dillon-Stade
97200 FORT DE France
SIRET N° 408 572 832 00017

Une mission d'assistance et de conseil pour la mise en œuvre du projet de gestion informatique des applications en ressources humaines et gestion financière.

Article 3 : **PREND EN CHARGE** le coût de cette opération qui s'élève à **14 000,00** euros. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la CCDS.

Article 4 : **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces y afférant.

Vote :

- Nombre de conseillers en exercice : 20
- Nombre de conseillers présents : 5
- Pour : 4
- Contre :
- Abstention(s): 1

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 27 Juin 2013
Pour extrait et certifié conforme

P°/Le Président, empêché et par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président



Charles RINGUET

